

Ecole primaire des Explorateurs
205, rue Désiré-Juneau
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
Québec (Québec) G3N 3A1
Téléphone: (418) 686-4040 poste 4078 Télécopieur: (418) 875-0977



Information aux parents

Nature et moments des principales évaluations retenues

Classes du préscolaire

À l'éducation préscolaire, l'observation est le moyen privilégié d'évaluation. Elle porte sur les attitudes, les comportements, les démarches, les stratégies et les réalisations de l'enfant dans le développement de ses compétences (Programme de formation de l'école québécoise, p.52).

Chaque compétence fait l'objet, au moins une fois dans l'année, d'une évaluation au premier bulletin ou au deuxième bulletin. Au troisième bulletin, toutes les compétences seront évaluées. Cette évaluation est sous forme de cotes et elle est accompagnée de commentaires qui permettent de nuancer le jugement qui est porté.

Il importe de souligner que l'évaluation poursuit un double objectif :

- ▶ permettre de suivre et de soutenir le cheminement scolaire de l'enfant;
- ▶ permettre à l'enseignant d'ajuster ses interventions en fonction des forces et des défis de l'enfant.

Différents moyens retenus par l'école favoriseront la communication avec vous : portfolio, agenda, appels téléphoniques, etc.

Voici l'échelle nationale d'évaluation que nous utiliserons:

LÉGENDE		
Cote	Étapes 1 et 2	Étape 3
A	L'élève se développe très bien.	L'élève dépasse les attentes du programme.
B	L'élève se développe adéquatement.	L'élève répond aux attentes du programme.
C	L'élève se développe avec certaines difficultés.	L'élève répond partiellement aux attentes du programme.
D	L'élève éprouve des difficultés importantes.	L'élève ne répond pas aux attentes du programme.

Communications officielles de l'année	
Première communication écrite	Vous recevrez une première communication comportant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant vers la fin septembre.
Premier bulletin	Le premier bulletin vous sera acheminé par courriel vers la mi-novembre. Tous les parents seront alors rencontrés.
Deuxième bulletin	Le deuxième bulletin vous sera acheminé par courriel vers la fin du mois de février. Si la situation scolaire de votre enfant le nécessite, une rencontre se tiendra en soirée vers cette même période.
Troisième bulletin	Le troisième bulletin vous sera acheminé par courriel au début du mois de juillet. C'est dans ce troisième bulletin que vous sera communiquée la décision de classement de votre enfant pour la prochaine année scolaire.

En tout temps, si vous avez besoin d'obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation de votre enfant, je vous invite à communiquer avec le personnel enseignant de l'école.

Soyez assuré de toute l'attention que je porte à la qualité de la communication avec les parents des élèves. Je souhaite que ces quelques informations vous permettent de suivre le cheminement scolaire de votre enfant et de l'aider en conséquence.



Martin Savard, directeur